



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Melun, le 20 mars 2025

La Rectrice de l'académie de Créteil

à

Division des personnels enseignants

DPE1

Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :

Marie-Gabrielle MANCEL

Tél : 01 64 41 27 22

Mél : marie-gabrielle.mancel@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol

77000 Melun

www.dsden77.ac-creteil.fr

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement
ayant des SEGPA, ULIS, classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants du
1er degré

(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE

(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

BJET : Appel à candidatures poste à profil, enseignant ou enseignante assurant les fonctions de brigade départementale EFIV « enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs » - Rentrée scolaire 2025-2026.

Le département dispose de neuf postes d'enseignantes ou enseignants exerçant les fonctions de brigades pour accompagner la scolarisation des enfants des familles itinérantes et de voyageurs, dans les mêmes conditions que les autres élèves, conformément aux articles L111-1, L122-1, L131-1, du code de l'éducation.

Un dispositif d'accompagnement est mis en œuvre par l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Meaux Nord chargée du dossier et le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouveaux Arrivants et les enfants du Voyage) de Créteil. Ce dispositif prévoit des temps de formation et des temps d'échanges. A l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, 1 poste est à pourvoir.

Poste vacant :

Circonscription d'Ozoir-la-Ferrière (1 poste)

MISSIONS : se référer à la fiche métier n°20 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidature

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Etre enseignant ou enseignante titulaire du 1^{er} degré.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le jeudi 3 avril 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – par mail uniquement : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr – 77010 MELUN Cedex **avant le lundi 7 avril 2025**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidates ou candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard du poste à pourvoir, la nomination sera prononcée. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si il ou elle est nommé(e) à titre définitif. A l'issue de la première année, après validation de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé du dossier, le candidat ou la candidate sera nommé(e) à titre définitif sur le poste.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY

Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°20

BRIGADE DÉPARTEMENTALE
ENFANTS ISSUS DES FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS
(EFIV)

Profil du poste :

Poste ouvert aux personnels enseignants titulaires appartenant au corps à gestion départementale des professeures ou professeurs des écoles et des instituteurs ou institutrices de Seine-et-Marne.

L'exercice des dites fonctions implique des déplacements sur plusieurs circonscriptions. Ces derniers font l'objet d'une indemnisation conformément aux dispositions réglementaires.

Missions :

- Favoriser la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) en milieu ordinaire par la conduite d'actions d'enseignement auprès des élèves et d'accompagnement aux équipes d'école et aux familles ;
- S'inscrire dans un travail d'équipe avec des temps réguliers de concertation, de régulation, de mutualisation afin de construire des projets individualisés, favoriser la co-intervention en classe, renforcer et mettre en œuvre des actions susceptibles d'améliorer l'assiduité et les résultats scolaires ;
- Dans le cadre de la continuité des apprentissages et de l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, assurer le passage et le suivi des élèves de la maternelle vers l'élémentaire et de l'élémentaire vers le collège.

Compétences :

- Aptitude à des formes de travail diverses ;
- Compétences et connaissances souhaitées dans l'enseignement de la maîtrise de la langue auprès d'enfants non lecteurs ;
- Capacités relationnelles avérées pour contribuer à la construction du lien entre la famille et l'école et à la gestion des situations particulières, notamment des arrivées massives d'EFIV ;
- Capacité à proposer et à rendre compte ;
- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à synthétiser, à communiquer, à impulser ;
- Connaissance des dispositifs et des procédures de scolarisation des élèves ;
- Aptitude à inscrire son action dans une dynamique de création et d'enrichissement d'outils pédagogiques.